

APPEL D'OFFRES DE RECHERCHE EN DERMATOLOGIE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DERMATOLOGIE

2010

Dans le but de favoriser la recherche dermatologique, la Société Française de Dermatologie (SFD) lance en 2010 **deux appels d'offres de 180 000 euros** chacun. Cet appel d'offres s'adresse en particulier aux équipes ne disposant pas d'un financement institutionnel et aux associations de formation médicale continue, mais également aux équipes institutionnelles (CNRS, INSERM, équipes universitaires ou autres...). Cet appel d'offres est destiné à soutenir des projets de recherche clinique ou clinico-biologique dont la thématique doit être centrée sur l'étude d'une pathologie dermatologique et/ou de sa physiopathologie. Ces études, **chez l'homme**, pourront porter sur des stratégies diagnostiques, de dépistage ou de prévention, des essais thérapeutiques, des études épidémiologiques, des évaluations de prise en charge thérapeutique ou des études physiopathologiques. Les projets peuvent être multicentriques.

Le coordonnateur du projet, candidat à l'appel d'offres, doit être membre de la SFD. Le cas échéant, un membre de la SFD peut parrainer un interne ou un chef de clinique de Dermatologie non membre de la SFD, qui souhaiterait présenter un projet dans le cadre de l'appel d'offres. Le projet soumis doit être rédigé de manière concise (5 pages dactylographiées) en précisant le rationnel de l'étude, l'hypothèse de travail, l'objectif de l'étude, la méthodologie et les résultats attendus. Il doit s'accompagner d'un résumé structuré (Introduction-objectifs-matériel et méthodes -Résultats attendus) qui sera publié dans les Annales de Dermatologie. Une présentation de la demande financière doit être clairement exposée car elle sera également publiée.

Les projets seront sélectionnés par le Bureau de la Recherche de la SFD qui nommera un rapporteur par projet. Celui-ci choisira au moins deux évaluateurs extérieurs qui expertiseront le projet selon une grille élaborée par le BDR, prenant en compte : 1) l'originalité, 2) la faisabilité, 3) la méthodologie. Il sera également tenu compte de l'intérêt éventuel du projet en Santé Publique. Les projets seront ensuite classés.

Les dossiers concernant cet appel d'offres pourront être obtenus sur demande au Secrétariat de la SFD ou bien téléchargés sur le site internet de la Société. Les projets devront être adressés au plus tard à l'une des deux dates suivantes :

pour le 1^{er} appel d'offre le **15 mars 2010** et pour le 2^{ème} appel le **15 septembre 2010**
au coordonnateur du Bureau Scientifique de la SFD (Pr Nicolas DUPIN sfd@wanadoo.fr)

Une évaluation des projets ayant bénéficié d'un financement dans le cadre de cet appel d'offres sera réalisée régulièrement par le Bureau Scientifique de la SFD. Une fois réalisés, les projets financés devront faire l'objet d'une présentation lors d'une séance de la SFD ou lors des Journées Dermatologiques de Paris. Par ailleurs, les travaux financés dans le cadre de l'appel d'offres pourront être publiés "in extenso" dans les Annales de Dermatologie, en se conformant aux règles de publication du journal. Il devra être fait mention dans toutes les communications orales et dans toutes les publications **du financement par la SFD**.

TRES IMPORTANT : NOTE DU TRESORIER DE LA SOCIETE FRANCAISE DE DERMATOLOGIE

Au moment de la soumission de votre demande de bourse nous vous prions de prévoir le compte sur lequel vous souhaitez que cette bourse vous soit versée en cas d'acceptation de votre dossier (Association, Contrat Tripartite, Université, Inserm ou autres).

INSTRUCTIONS POUR LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Chaque investigateur principal enverra uniquement par voie électronique au Pr Nicolas Dupin (sfd@wanadoo.fr)

un dossier avant le **15 mars 2010** pour le 1^{er} appel d'offre (et le **15 septembre 2010** pour le 2^{ème} appel d'offre

Chaque dossier de candidature comprendra les rubriques suivantes :

- 1) **Lettre d'accompagnement** (facultative) sur papier libre,
- 2) **Formulaire de candidature** (annexe 1)
- 3) **Résumé structuré pour publication** (annexe 2)

Ce résumé doit comprendre une introduction qui situe le projet, précise l'objectif du travail et son originalité, un chapitre de méthodologie exposant les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet, le déroulement envisagé de la recherche, les conséquences attendues à long terme.

4) Description du programme de recherche.

A rédiger sur papier libre (environ 5 pages dactylographiées double interligne) en suivant le plan ci-dessous :

I- intitulé précis de l'étude

II- investigateur principal

- co-investigateurs
- lieux de recherche

III- type d'étude

- préciser s'il s'agit d'un essai thérapeutique, d'une stratégie diagnostique, de dépistage ou de prévention, d'une étude épidémiologique, d'une évaluation de prise en charge thérapeutique ou d'une étude physiopathologique.
- préciser s'il s'agit d'une étude avec ou sans bénéfice individuel direct.
- si l'étude relève de la loi Huriet, préciser le nom du promoteur de l'étude et joindre une lettre faisant état de son accord.

IV- justification du programme de recherche (1 à 2 pages) en précisant la situation actuelle du sujet de recherche.

V- méthodologie en précisant les points suivants :

- critères d'inclusion et d'exclusion,
- calcul du nombre de sujets dans l'étude,
- description des méthodes utilisées (thérapeutiques, de laboratoire...)
- paramètres de jugement (principal, secondaire)
- traitement des données et analyse statistique

VI- capacité de l'équipe à mener le projet à terme

- indiquer la durée prévisible de l'étude.

5) Renseignements administratifs :

- préciser qui est le promoteur de l'étude,
- si l'étude relève de la loi Huriet, préciser si le projet a été soumis à un CCPPRB et fournir la lettre d'accord.

6) Présentation détaillée de la demande financière avec justification

à rédiger sur papier libre (1 page)

- préciser la nature des dépenses (personnel médical et non médical), matériel ou produits consommables de laboratoire, missions et déplacements, dépenses de pharmacie),
- si l'étude dépasse un an, donner un budget prévisionnel annuel,
- préciser si l'étude bénéficie d'un cofinancement (demandé ou obtenu).
- préciser sur quel compte doit vous être versée cette bourse (Association, Contrat Tripartite, université, Inserm ou autres)

7) Liste des 5 principales publications des 5 dernières années.

**TOUS LES 7 DOCUMENTS DOIVENT ETRE REGROUPES
POUR NE FAIRE QU'UN SEUL DOSSIER PDF OU WORD**

**Annexe 1 : APPEL D'OFFRES 2010 DE RECHERCHE DE LA
SOCIETE FRANCAISE DE DERMATOLOGIE
Formulaire de Candidature**

INVESTIGATEUR PRINCIPAL :

Nom : Prénom :
Date de Naissance : Nationalité :
Lieu de Naissance (N°dépt, ville) :
Titres et Fonctions :
.....
Membre de la Société Française de Dermatologie (oui/non) :

PARRAINAGE :

Nom : Prénom :
Date de Naissance : Nationalité :
Lieu de Naissance (N°dépt, ville) :
Titres et Fonctions :
.....
Membre de la Société Française de Dermatologie (oui/non) :

STRUCTURE ADMINISTRATIVE DE RATTACHEMENT DU CANDIDAT :

Hôpital - Faculté - Institut - autre* (intitulé exact) :
.....
Service - Laboratoire - Unité - autre* (intitulé exact) :
.....
Association de FMC de Dermatologie (intitulé exact) :
.....
Adresse :
.....
.....
Téléphone : Fax :
E-mail : (indispensable) :

* rayer les mentions inutiles

TITRE DU PROGRAMME DE RECHERCHE :

.....
.....
.....

Mots-clés :

**TITRE ET DATE DU DERNIER PROJET DE RECHERCHE FINANCE PAR LA
SFD :**

.....
.....

Fait à le

INVESTIGATEUR PRINCIPAL

PARRAIN

Annexe 2 : RESUME DU PROJET

INVESTIGATEUR PRINCIPAL :

ORGANISME DE RATTACHEMENT :

INVESTIGATEURS ASSOCIES :

TITRE DE L'ETUDE :

RESUME de type **structuré** destiné à être publié dans les Annales de Dermatologie (15 lignes environ) :

Durée de l'étude et montant demandé :